

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 58 (1929)

Heft: 13

Rubrik: Examens de renouvellement du brevet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Courtepin ; M^{lles} Ruth Dubois, à Morat et Anna Kramer, à Montilier, institutrices aux classes moyenne et inférieure mixtes de Lugnorre et Môtier (Haut-Vully) ; M^{lle} Marthe Carrard, à Vuisternens-devant-Romont, aux classes primaires de Romont ; M. Marius Vaucher, à Enney, à l'école mixte de Prez-vers-Siviriez ; M^{lle} Myriam Rossier, à Estavayer-le-Lac, institutrice à l'école inférieure de garçons de cette ville ; M. Robert Pillonel, à Villargiroud, à l'école des garçons de Delley-Portalban ; M. Jean Brasey, à Font, à l'école mixte de Franex ; M. Louis Fragnière, à Noréaz, à l'école des garçons de Nuvilly ; M. Isidore Musy, à Dompierre, à l'école mixte de Seiry ; M^{lle} Marie-Thérèse Gendre, à Cheiry, à la classe inférieure mixte de Bussy ; M^{lle} Julie Rey, à Aumont, à l'école des filles de Cousset (Montagny-les-Monts) ; M. Louis Monney, à Corpataux, à l'école mixte de St-Martin ; M^{lle} Cécile Maillard, à La Rougève, à l'école mixte de cette localité.

Examens de renouvellement du brevet

La commission cantonale des études, statuant sur les résultats des examens de septembre dernier, a délivré, dans sa séance du 22 octobre, le certificat d'aptitude pédagogique aux instituteurs et institutrices dont les noms suivent : MM. Louis Barbey, à Vuarat, Attalens ; Casimir Both, à Barberêche ; Isidore Bonfils, à Russy ; Albert Bossel, à Châtonnaye ; Joseph Bertschy, à La Corbaz ; Henri Dubey, à Middel ; Ernest Guillod, à Nant (Vully-le-Bas) ; André Pittet, à Villarvolard ; Antoine Ruffieux, à Seiry ; Louis Verdon, à Ependes ; M^{lles} Angèle Bord, à Fribourg ; Marie Brunisholz, à Pont-la-Ville ; Hortense Dupasquier, à Villarepos ; Germaine Rey, à Courtion ; Marie Schmoutz, à Romont ; Joséphine Huber, à Fribourg ; Bertha Probst, à Galmiz ; M^{mes} Rose-Marie Frossard, à Bulle ; Valentine Kemmer, à Broc ; Louis-Agathe Longchamp, à Estavayer-le-Gibloux.

La commission a, de plus, renouvelé pour une nouvelle période le brevet de capacité de MM. Oscar Æby, à Villarlod ; Gabriel Barras, à Corbières ; Léon Berset, à Mossel ; Adrien Chavaillaz, à Berlens ; Marcel Ducrest, à Auboranges ; André Ducrot, à Aumont ; Raymond Lambert, à Montbrelloz ; Benjamin Zamofing, à Rueyres-les-Prés ; Robert Zurich, à Villarsel-le-Gibloux ; Louis Monney, à Saint-Martin ; Hedwige Ecoffey, à Vauderens. — Elle a délivré un brevet pour l'enseignement dans le canton de Fribourg à M. Jules Gisler, de Dompierre.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Fribourg, jeudi 7 novembre, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule, chapelle de la Congrégation, 3^{me} étage. Entrer du côté de la rue de Lausanne et sonner à la porte du couvent.

Instruction par le R. Père Hubert. — Thé.

Tandis que nous étions à la recherche d'un local par suite de la fermeture de la chère et regrettée maison du Cénacle, les Révérendes Sœurs Ursulines nous ont gracieusement offert leur petite chapelle, très confortable, pour nos réunions mensuelles. Le comité a accepté cette offre avec reconnaissance et remercie de tout cœur la Révérende Mère supérieure. — Il invite les institutrices à venir bien nombreuses à cette première réunion ; elles y seront les bienvenues.
